

UNION DES
MÉTALLIERS



2014
2015



Rapport
d'activités



FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

MÉTALLERIE



Edito

Chers collègues, chers amis,

Comme chaque année à l'occasion de nos Assises, je suis particulièrement fier de partager avec vous le rapport d'activité de votre Union professionnelle.

Dresser un bilan morose de l'année qui vient de s'écouler ne serait pas bien difficile. Poursuite de la baisse des prix, instabilité et lourdeur administrative, baisse des investissements publics et privés, dégradation des relations sur les chantiers, la liste est facile à établir et elle est rappelée régulièrement.

Au contraire, je veux vous dire combien notre métier, notre passion qui nous rassemble, a plus que jamais besoin de saisir les opportunités qui s'offrent à lui et qui vont dessiner la métallerie de demain. Car même si le marché est tendu, et c'est un euphémisme, la métallerie bénéficie d'un vent porteur : nouveaux marchés de la rénovation énergétique, attrait grandissant des architectes pour le métal, maquette numérique en développement...

Pour comprendre et saisir ces enjeux, se rassembler n'est pas un idéal, c'est une nécessité. Et c'est la vocation de l'Union des Métalliers.

Cette année encore, les actions menées par votre organisation professionnelle sont riches et couvrent tous les champs du métier : technique, formation, innovation, communication, économie. Les Commissions de l'Union, composées et animées par des métalliers volontaires et passionnés, ont de nouveau défendu vos intérêts et produit les outils aptes à vous accompagner au quotidien.

On retiendra particulièrement de 2014 : la parution du guide « Inox & Métallerie », fruit de près de 2 ans de travail du groupe animé par Jérémy Blanche, la révision de l'index BT « Métallerie », l'action de prospective menée sur la maquette numérique, le salon Métal'Expo 2014, la révision des qualifications Qualibat, le travail mené à l'échelle européenne sur la norme EN 1090, et bien d'autres actions encore.

Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, notre prochain enjeu est la formation. Afin de poursuivre les actions déjà engagées et développer une offre spécifique de formation pour les métalliers, l'équipe des permanents de l'Union profondément remaniée en 2014 – accueille une collaboratrice dont c'est le domaine d'expertise. Là encore, votre Union va pouvoir vous accompagner plus efficacement sur ce domaine également.

Je vous laisse désormais prendre connaissance du détail des actions menées au fil des pages de ce rapport d'activité et vous en souhaite une bonne lecture.

Benoît LOISON

Président



Présentation
de l'Union

Sommaire

04 / Présentation de l'Union

05 / L'Union en quelques chiffres

05 / Les missions de l'Union

06 / Les actions de l'Union

07 / Le fonctionnement de l'Union

08 / Les membres élus du Bureau

08 / Les membres du Conseil
d'Administration

09 / Les Présidents de Commission

09 / Les Présidents des sections
départementales de métallerie

10 / Les Commissions de l'Union et leurs
chefs de file

11 / Les représentations de l'Union

13 / Vie syndicale de l'Union

14 / Activité des commissions

15 / Commission Communication

18 / Commission Formation

20 / Commission Technique

28 / Commission Innovations, Evolutions
et Prospective

30 / Commission Economique

32 / Outil de communication à destination du Métallier

33 / Le site internet des Métalliers

33 / Métal'Normes : un site de référence
indispensable

33 / Echo Technique

34 / Pressbook de l'Union

36 / Brochures de l'Union

38 / Conclusion





PRÉSENTATION DE L'UNION

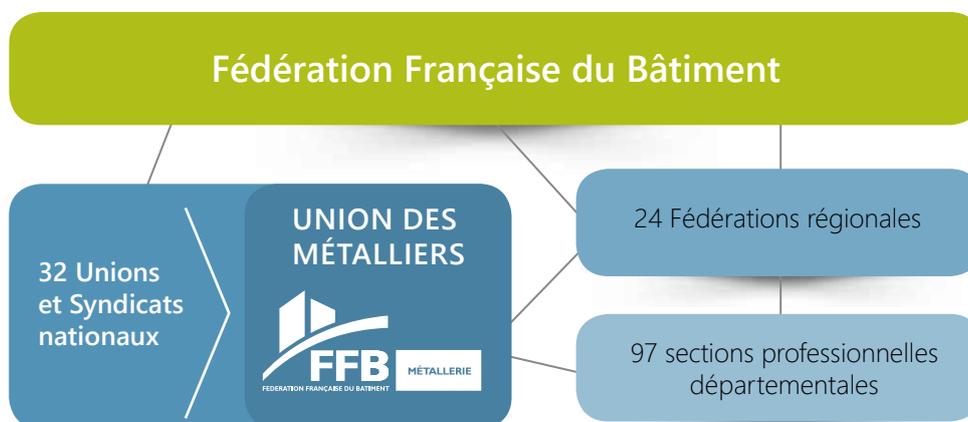
L'Union des Métalliers est directement rattachée à la Fédération Française du Bâtiment dont elle est la composante métier pour la métallerie.

A travers les Fédérations Départementales, ce sont près de 3 300 entreprises de métallerie qui sont regroupées au sein de l'Union des Métalliers.

Elle regroupe 97 Syndicats et sections professionnelles départementaux répartis sur tout le territoire et qui représentent son assise territoriale. Elle réunit également 24 délégations régionales.

Elle représente la diversité des métiers du métal (métallerie / serrurerie traditionnelle / menuiserie métallique / construction métallique / agencement décoration / ferronnerie d'art) et couvre l'ensemble des ouvrages métalliques du bâtiment (travaux neufs, entretien, rénovation) ainsi que de l'industrie, du mobilier urbain et de la décoration.

L'Union en quelques chiffres



La profession dans son ensemble compte :

 **14 700**
entreprises

 **65 900**
salariés

 **8 milliards d'€**
de chiffre d'affaires

L'Union des Métalliers représente :

 **3 300**
entreprises
adhérentes

 **40 000**
salariés

 **5,6 milliards d'€**
de chiffre d'affaires

Les missions de l'Union

L'Union des Métalliers poursuit un double objectif :

- représentation et promotion du métier,
- cohésion et union du métier.

C'est la spécificité du métier de métallier qui lui impose ces objectifs : il est en effet un des rares métiers du bâtiment à intégrer toute la

chaîne de compétences, de la conception à la mise en œuvre sur chantier, en passant par la fabrication en atelier. Il est également un des plus diversifiés et des plus spécialisés.

Les actions de l'Union

Les actions syndicales

Comme chaque Union de métier de la Fédération Française du Bâtiment, l'Union des Métalliers a notamment pour mission de représenter la profession dans les organes et instances qui déterminent et font évoluer l'environnement de la profession :

- Suivi des évolutions du métier et accompagnement des entreprises sur des problématiques telles que la transmission d'entreprises, l'évolution des prix des matières premières et leur prise en compte dans les index BT, la loi LME, les qualifications Qualibat...
- Accompagnement technique des métalliers : suivi des nouvelles réglementations et édition de circulaires et de guides techniques, défense des intérêts de la profession dans la constitution de ces nouvelles réglementations...
- Promotion de la qualité, participation à la constitution des référentiels de certification et de qualification
- Promotion de la formation et d'une filière complète de formation en métallerie, recensement de l'offre de formation disponible en métallerie
- Promotion du métier au travers d'actions de communication (site internet, salons, manifestations...) et de la publication d'une revue professionnelle, Métal Flash.

Les actions techniques

Les métiers du métal sont particulièrement encadrés aux niveaux réglementaire et normatif. L'Union a donc, avec le concours indispensable des professionnels et de la FFB au travers du « Programme de Recherche et Développement Métier », une activité forte de recherche et d'édition en matière technique.

Aussi, 15 groupes de travail techniques internes à l'Union travaillent sur les problématiques rencontrées par les métalliers dans leur activité quotidienne : environnement, traitement de surface, réglementations thermique, incendie, accessibilité et parasismique, etc. Les travaux de ces groupes de travail débouchent régulièrement sur la publication de guides techniques, véritables références pour les métalliers sur les différents sujets traités.

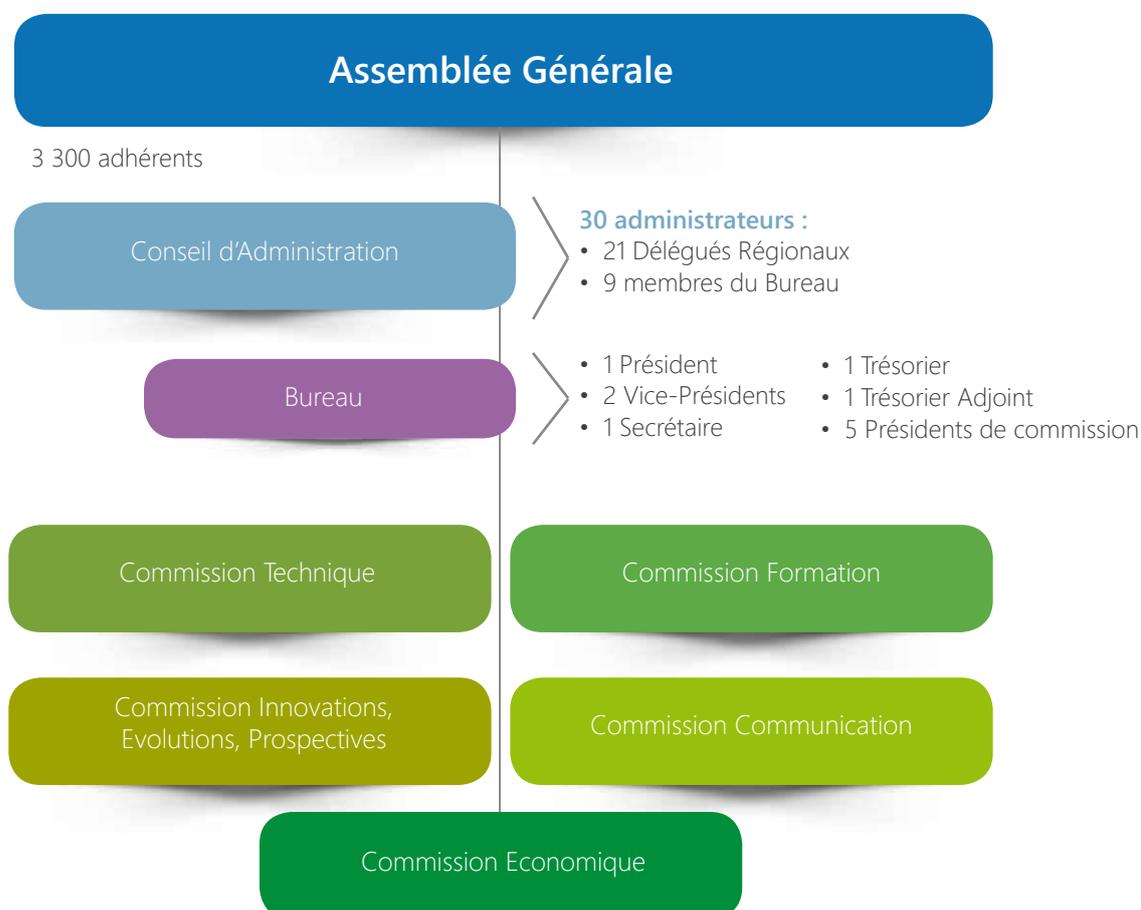
Les publications techniques de l'Union constituent une véritable collection composée de différents guides, brochures et autres multimédias spécialement édités à l'usage des métalliers.

Les actions de communication et de promotion du métier

Dans son action de promotion des métiers de la métallerie, l'Union a mis en œuvre une véritable politique globale de communication associant tous les acteurs de la métallerie et mettant en œuvre tout l'éventail des actions de communication envisageables pour une organisation professionnelle :

- Le partenariat global : La relation que l'Union entretient avec ses partenaires s'inscrit dans une logique de partenariat global où les partenaires participent à la vie de l'Union à travers le Comité d'Éthique et le Comité des Partenaires. Ils sont également associés de façon étroite aux travaux techniques de l'Union où ils apportent leur expertise propre sur leur secteur d'activité, ainsi qu'aux Assises où ils participent aux ateliers avec les métalliers référents de l'Union.
- Métal Flash : Diffusée à 15 000 exemplaires (sous certification OJD) et à 5 numéros par an, Métal Flash est devenue la revue de référence sur les métiers du métal. C'est un outil important de promotion du métier auprès des membres de l'Union mais aussi de son environnement immédiat.
- Métal Expo : L'exposition a lieu en novembre tous les deux ans et met en avant toutes les composantes de la profession. Couplé à Equip'Baie, le salon de l'équipement de la baie, le salon du métal permet ainsi aux métalliers, fournisseurs, prestataires et donneurs d'ordres de se retrouver et d'échanger connaissances et expériences sur les évolutions de la profession et des marchés.
- Le Concours Métal Jeunes : Organisé tous les deux ans, ce concours a pour vocation de fidéliser les jeunes apprentis des filières métallerie de CFA ou de lycées professionnels. Il s'agit d'intégrer une véritable œuvre de métallerie à une réflexion plus large sur un thème imposé. L'objectif est ainsi de proposer aux jeunes une approche artistique, ludique et culturelle de la métallerie, en même temps qu'une mise en situation réelle des exigences de l'entreprise (délais, approvisionnement...)
- L'adhésion à ConstruirAcier et la participation à ses actions de promotion du métal dans la construction.

Le fonctionnement de l'Union



L'Union est dirigée par un Conseil d'Administration où siègent tous les Délégués Régionaux de métallerie. Le Conseil rend compte chaque année à l'Assemblée Générale, composée des Présidents de sections départementales de métallerie.

Le Conseil élit en son sein un Bureau qui a pour mission d'administrer l'Union au quotidien. Outre le Président, le Bureau comprend deux Vice-Présidents, un Trésorier, un Trésorier Adjoint et un Secrétaire. Sont également membres du Bureau les Présidents de Commissions et le Président d'Honneur.

Le Bureau a la charge de la gestion quotidienne de l'Union : il tient les comptes, les propose au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, il propose les budgets, arrête les grandes orientations stratégiques et fixe la politique de l'Union.

Le Président a pour mission de représenter l'Union en toute circonstance, en particulier auprès des partenaires institutionnels et des pouvoirs publics.

Afin de répondre au mieux aux attentes des métalliers et de leur apporter le meilleur service « métier », l'Union des Métalliers a mis en place 5 Commissions au sein desquelles les professionnels apportent leur savoir-faire et leur expertise sur les grands enjeux de la profession.

Chaque Commission est animée par un Président de Commission qui a pour mission de rendre compte au Bureau et au Conseil d'Administration de l'avancée des travaux. Le cas échéant, une Commission peut être divisée en groupes de travail, conduits par des chefs de file, selon les sujets à traiter.

Cette organisation permet une plus grande efficacité dans les travaux et une meilleure utilisation des ressources de l'Union. Elle offre également l'avantage de faire participer un large éventail de métalliers, assurant ainsi la diversité des points de vue.

Les membres élus du Bureau



Président
Benoît LOISON
Loison SAS
Armentières (59)



Trésorier adjoint
Frédéric CARRÉ
Carré SA
Tournefeuille (31)



Vice Président
Franck PERRAUD
Perraud & Associés SA
Saint-Jean-le-Vieux (01)



Secrétaire
Bertrand GENAULT
Seraba
Ablis (78)



Vice-Président
Louis RICHARD
CMR
La Chapelle-Heulin (44)



Président d'Honneur
Michel VERRANDO
SCMV
Marseille (13)



Trésorier
René COURBET
Saint-Nazaire (44)

Les membres du Conseil d'administration

Alsace	Jean-Marc SCHAFFNER
Aquitaine	Jacques GARRIGUES
Auvergne	Jean-Gilles LIOGIER
Bourgogne	En attente de désignation
Bretagne	Jean-Michel LAURENT
Centre	Etienne BOUCLET
Champagne-Ardenne	Eric FEVRE
Corse	En attente de désignation
Franche-Comté	Madeleine PONCET
Grand-Paris (75, 92, 93, 94)	Jean-Pierre GUTEL
Ile-de-France (78, 95, 91)	Bertrand GENAULT
Seine-et-Marne	Philippe JORAND
Languedoc-Roussillon	Pascal LACOSTA
Limousin	Jean-Claude BRANDY
Lorraine	Pierre LIMIDO
Midi-Pyrénées	Frédéric CARRÉ
Nord – Pas-de-Calais	Jean-Pierre BILLIET et Reinold DELATTRE (suppléant)
Basse-Normandie	En attente de désignation
Haute-Normandie	Thierry DELAUNAY
Pays de Loire	Noël PEYRAMAYOU
Picardie	Daniel CLOUET
Poitou-Charentes	En attente de désignation
Provence – Alpes – Côte-d'Azur	Michel VERRANDO
Rhône-Alpes	Christophe BONHOMME

Les présidents de Commissions

Commission Communication :

Michel VERRANDO

Commission Economique :

Franck PERRAUD

Commission Formation :

Didier LENOIR

Commission Innovations, Evolutions et Prospective :

Louis RICHARD

Commission Technique :

Christophe BONHOMME

Les Présidents des sections départementales de métallerie

01	Ain	Yves SARAZIN	35	Ile-et-Vilaine	Serge HOMO
02	Aisne	Jean-Philippe SEURET	36	Indre	Bernard BOUQUET
03	Allier	Lilien MAHY	37	Indre-et-Loire	Frédéric MICHEL
04	Alpes-de-Haute- Provence	Patrice MICHEL	38	Isère	Monique IOVINI
05	Hautes-Alpes	Jérôme CHEVALIER	39	Jura	Jean VERMOT
06	Alpes-Maritimes	Lionel DOLCIANI	40	Landes	Christian BARSACQ
07	Ardèche	Franck BELIN	41	Loir-et-Cher	Etienne BOUCLET
08	Ardennes	En attente de désignation	42	Loire	Vincent BOIS
09	Ariège	En attente de désignation	43	Haute-Loire	Jean-Gilles LIOGIER
10	Aube	Vincent MATHIEU	44	Loire-Atlantique	Charles-Albert HENRY
11	Aude	Gilles BERTRAND	45	Loiret	Angel GOMEZ
12	Aveyron	Philippe MASSOL	46	Lot	En attente de désignation
13	Bouches-du-Rhône	Rémy PEYRAT	47	Lot-et-Garonne	En attente de désignation
14	Calvados	Emmanuel NOYELLE	48	Lozère	Serge GAILLARD
15	Cantal	Alain VERNET	49	Maine-et-Loire	Dominique DELESTRE
16	Charente	En attente de désignation	50	Manche	David MACREL
17	Charente-Maritime	William PETTINEO	51	Marne	En attente de désignation
18	Cher	Joseph SIMON	52	Haute-Marne	Eric FEVRE
19	Corrèze	Jean-Marc RIOUX	53	Mayenne	Claude LAURENT
2A	Haute-Corse	En attente de désignation	54	Meurthe-et-Moselle	Gilles LEFEVRE
2B	Corse-du-Sud	En attente de désignation	55	Meuse	Jean-Pierre BOUSSELET
21	Côte-d'Or	Thierry POTRON	56	Morbihan	Marc LE TALLEC
22	Côtes-d'Armor	En attente de désignation	57	Moselle	Pierre LIMIDO
23	Creuse	Vincent LAURENT	58	Nièvre	Patrice LAGOUTTE
24	Dordogne	Christophe RIOU	59	Nord	Jean-Pierre BILLIET
25	Doubs	Bernard MAUGEIN	60	Oise	Daniel CLOUET
26	Drôme	Franck BELIN	61	Orne	Laurent SEBIRE
27	Eure	Philippe LESUEUR	62	Pas-de-Calais	Jean-Pierre BILLIET
28	Eure-et-Loir	En attente de désignation	63	Puy-de-Dôme	Gilles DUMAS
29	Finistère	René LE BARON	64	Pyrénées-Atlantiques	Pascal CASTETBON
30	Gard	Pascal LACOSTA	65	Hautes-Pyrénées	En attente de désignation
31	Haute-Garonne	Michel BURTEY	66	Pyrénées-Orientales	Jean-Claude BANULS
32	Gers	En attente de désignation	67	Bas-Rhin	Jean-Marc SCHAFFNER
33	Gironde	Pascal LABROUCHE	68	Haut-Rhin	En attente de désignation
34	Hérault	David FRAYSSINET	69	Rhône	Cédric FONTBONNE

69	Rhône (section métal)	Roger GIRAUD	82	Tarn-et-Garonne	En attente de désignation
70	Haute-Saône	Anne-Laure MERCIER	83	Var	Patrick CARLA
71	Saône-et-Loire	Christian ROSSIGNOL	84	Vaucluse	Jean-Marc BOUISSE
72	Sarthe	Alain WILLIAMEY	85	Vendée	Jean-Yves GUILBAUDEAU
73	Savoie	En attente de désignation	86	Vienne	Dominique RAMBAULT
74	Haute-Savoie	Pascal RIOU	87	Haute-Vienne	Régis FAURE
75	Paris	Jean-Pierre GUTEL	88	Vosges	Damien MAMET
76	Seine-Maritime (Le Havre)	Patrick BOIVIN	89	Yonne	Pascal DUCROT
76	Seine-Maritime (Rouen/Dieppe)	Bernard RIO	90	Territoire-de-Belfort	En attente de désignation
77	Seine-et-Marne	Philippe JORAND	91	Essonne	Flavien TOURNADRE
78	Yvelines	Ronan KERAUDREN	92	Hauts-de-Seine	Jean-Pierre GUTEL
79	Deux-Sèvres	Bernard MOULENE	93	Seine-Saint-Denis	Jean-Pierre GUTEL
80	Somme	Marc HEDOUX	94	Val-de-Marne	Jean-Pierre GUTEL
81	Tarn	En attente de désignation	95	Val-d'Oise	Michel FLAVIGNY

Les Commissions de l'Union et leurs chefs de file

Commission Communication :

Président : Michel VERRANDO

Métal Flash :

Véronique RAMBAULT, Bertrand GENAULT, Jean-Pierre GUTEL

Partenariat :

Michel VERRANDO, Bertrand GENAULT

Evénements :

René COURBET, Michel VERRANDO

ConstruirAcier :

Michel VERRANDO

Concours Métal Jeunes :

Cyrille VALENTE

Commission Economique :

Président : Franck PERRAUD

Membres de la commission :

Frédéric CARRÉ, Monique IOVINI, Laurent GASSE, Philippe LESUEUR

Commission Formation :

Président : Didier LENOIR

Référentiels de formation et concours MOF :

Gérard DEFRANCE, Robert PETAVY

Formation continue, relations avec Constructyts et les différents organismes de formation :

Didier LENOIR, Xavier PUJOL

Formation initiale, relations avec le CCCA et l'éducation nationale :

Michel FLAVIGNY, Georges MACÉ, Patrick MOUHATCHEFF, Jean-François PAILLER, Jean-Marc SCHAFFNER

Constitution et promotion de l'image du Métier auprès des familles et enseignants :

Jean-Pierre GUTEL, Didier LENOIR

Commission Innovations, Evolutions et Prospective :

Président : Louis RICHARD

Membres de la Commission

Pascal LACOSTA, Jean François PAILLER, Noël PEYRAMAYOU

Commission Technique :

Président : Christophe BONHOMME

GT1 : Retard à l'effraction

Chef de file : Jean-Louis GADREAU

GT2 : Sécurité incendie

Chef de file : Laurent GASSE

GT3 : Traitement de surface

Chef de file : Daniel CLOUET

GT4 : Dimensionnement des ouvrages

Chef de file : Jean-Marc SCHAFFNER

GT5 : Inox en métallerie

Chef de file : Jérémy BLANCHE

GT6 : Réglementation thermique

Chef de file : Thierry GATINEAU

GT7 : Fixations en métallerie

Chef de file : Alain CARRÉ

GT8 : Métal'Normes

Chefs de file : René COURBET

GT9 : HQE et développement durable

Chef de file : Bertrand GENAULT

GT10 : Portes, fenêtres et façades

Chef de file : Gérard TOINON

GT11 : Accessibilité

Chef de file : Daniel CLOUET

GT12 : Photovoltaïque

Chef de file : Jean-Pierre BOUSSELET

GT13 : Maisons BBC à ossature métallique

Chef de file : Dominique RAMBAULT

GT14 : Structure métallique

Chef de file : Christophe BONHOMME

Les représentations de l'Union

Bureau de la FFB	Benoît LOISON
Conseil d'Administration de la FFB	Benoît LOISON
Conseil des professions	Benoît LOISON
Conseil national de la Sous-traitance du bâtiment (CNSTB)	Jefferson LOISON
Commission Nationale Formation de la FFB (CNF)	Didier LENOIR
Commission Nationale Economique de la FFB	Franck PERRAUD
Commission Nationale Technique de la FFB	Christophe BONHOMME
Groupe « Maquette Numérique » de la FFB	Louis RICHARD
Commission Environnement et Construction Durable de la FFB	Bertrand GENAULT
Programme de recherche et développement métier (PRDM)	Benoît LOISON
AFPA	Robert PÉTAVY
Qualibat	Roger GIRAUD
Concours « Un de meilleurs ouvrier de France » (MOF)	Gérard DEFRANCE
Centre technique industriel de la construction métallique (CTICM)	Benoît LOISON
Groupement des métiers du photovoltaïque (GMPV)	Jean-Pierre BOUSSELET
ConstruirAcier	Michel VERRANDO

L'équipe de permanents de l'Union

Délégué Général

Hervé LAMY

01 40 55 13 02

lamyh@groupepmetallerie.fr

Adjointe au Délégué Général

Hélène FEVRES

01 40 55 13 08

fevresh@groupepmetallerie.fr

Responsable administrative et financière

Stéphanie MARTIN

01 40 55 13 03

martins@groupepmetallerie.fr

Ingénieur Développement technique

Jérémy TROUART

01 40 55 13 83

trouartj@groupepmetallerie.fr

Chargée de communication

Stéphanie COQ

01 40 55 13 10

coqs@groupepmetallerie.fr

Secrétariat et relations entreprises

Emilie GUILVARD

01 40 55 13 06

guilvarde@groupepmetallerie.fr

Assistante de direction

Manuela ROUSSEAU

01 40 55 13 05

rousseau@groupepmetallerie.fr

Vie syndicale de l'Union

L'Union des Métalliers s'appuie sur un réseau particulièrement dense de sections et syndicats professionnels départementaux de métallerie. Ces sections, intégrées aux fédérations départementales du bâtiment, constituent le poumon de l'Union, son premier contact avec le terrain.

Ces sections sont animées par des métalliers qui trouvent ainsi un moyen de mettre leur engagement syndical d'entrepreneur du bâtiment au service de leur métier de métallier. Ils ont ainsi la

lourde tâche de faire vivre le métier au niveau local et d'assurer cette courroie de transmission entre l'Union et ses représentations : diffuser le plus largement possible les actions de l'Union et lui faire remonter les besoins et attentes des métalliers sur le terrain.

Cette partie reprend ainsi les mouvements qui ont eu lieu au sein de ces professionnels durant l'année écoulée.

Changements de Président de section départementale de Métallerie

Jean-Pierre GUTEL a été élu Président de la Chambre Professionnelle de la Métallerie et Serrurerie du Grand Paris en remplacement de Jean-Louis HULIN.

Damien MAMET a été élu Président de la section professionnelle Métallerie de la FFB des Vosges (88) en remplacement de David ARNOULD.

Changement de Délégués Régionaux Métallerie

Jean-Pierre GUTEL a été élu Délégué Régional – Région Grand Paris (75-92-93-94) en remplacement de Jean-Louis HULIN.

A tous,
l'Union adresse ses plus chaleureuses félicitations. Ils auront désormais la charge de représenter les métalliers de leur département ou de leur région au sein de l'Union, d'y faire entendre leur voix et d'y relayer leurs expériences, inquiétudes et interrogations. Ils auront également pour mission d'animer, faire vivre et développer le tissu local des entreprises de métallerie.



ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE L'UNION

L'action syndicale de l'Union repose sur plusieurs principes fondateurs.

En premier lieu, l'Union des Métalliers a une vocation axée sur le métier. Elle est en effet en charge de la promotion des intérêts des métiers du métal et de leurs professionnels au sein de la FFB. Elle met donc en œuvre toutes les actions qu'elle juge utiles en matière de promotion et de défense de la profession (communication, veille stratégique, attraction des jeunes...). Elle accompagne également les métalliers membres de la FFB dans l'exercice de leur métier au quotidien, par la publication de guides techniques, notamment.

Les 5 Commissions de l'Union répondent, chacune dans leur domaine, aux besoins des métalliers observés sur le terrain. Elles ont également pour fonction de travailler sur les 5 grands domaines prioritaires d'action que s'est fixés l'Union.

L'efficacité et la légitimité des actions professionnelles de l'Union sont fondées sur l'implication des métalliers dans la stratégie et la mise en œuvre de ces actions. Ainsi, ce sont les professionnels eux-mêmes qui orientent et dirigent les actions de l'Union. Chaque Commission de l'Union est donc présidée par un métallier qui valide les priorités, coordonne les travaux des groupes de travail et rend compte au Conseil d'Administration.

Cette organisation, sous forme d'équipe où chacun apporte son savoir-faire et ses compétences, est sans aucun doute la plus à même de répondre aux grands enjeux actuels de la profession.

Commission Communication

La Commission Communication a pour vocation d'assurer la promotion de la métallerie auprès des architectes, prescripteurs mais également auprès des écoles et centres de formation. Elle vise également à informer les métalliers des évolutions de leur métier. Elle s'appuie pour cela sur les outils de communication (Métal Flash, sites Internet...) et les événements mis en place par l'Union des Métalliers (Assises, Fête de Saint Eloi, Métal Expo, Concours Métal Jeunes...).

La Commission assure également un lien étroit avec les partenaires industriels, fournisseurs des métalliers, qui participent activement aux actions de l'Union ainsi qu'avec les acteurs institutionnels qui participent à la promotion du métal dans la construction.

Objectifs

- Créer une véritable relation entre les instances de l'Union et les représentants locaux, réinvestir le terrain
- Mener des actions particulières à destination des jeunes pour leur faire connaître la métallerie et leur donner envie d'intégrer le métier
- Promouvoir l'utilisation de l'acier dans la construction auprès des donneurs d'ordres

Axes spécifiques 2015/2016

- Faire évoluer les outils de communication de l'Union pour toucher un vaste réseau d'architectes, donneurs d'ordres et prescripteurs
- Resserrer les liens avec les partenaires industriels et améliorer la complémentarité Union/partenaires
- Poursuivre la collaboration avec ConstruirAcier pour valoriser la filière métal dans son ensemble

Organigramme

Président : Michel VERRANDO

1. Métal Flash

Véronique RAMBAULT, Bertrand GENAULT et Jean-Pierre GUTEL

2. Événements

Michel VERRANDO, René COURBET

3. Concours Métal Jeunes

Cyrille VALENTE

4. Relations avec les Partenaires

Michel VERRANDO, Bertrand GENAULT

5. Relations avec ConstruirAcier

Michel VERRANDO

MÉTAL FLASH



Outil majeur de communication de l'Union

La revue professionnelle du Métal dans la construction éditée 5 numéros par an, diffusés à 15 000 exemplaires (sous certification OJD).

La revue connaît un succès chaque année plus important auprès des métalliers et de leur environnement. Grâce à elle, ils

se tiennent informés des évolutions de leur métier, des nouveaux produits des partenaires, prennent connaissance des chantiers de référence, obtiennent des informations utiles pour la vie quotidienne de leur entreprise (machines, organisation...), s'informent sur la vie syndicale de l'Union.

Métal Flash joue un rôle primordial dans la vie syndicale de l'Union : les deux grands rendez-vous annuels de la profession (les Assises et la Fête de Saint-Eloi) y trouvent tout naturellement une place de choix, de même que les grands événements de l'Union, le Concours Métal Jeunes et Métal Expo.

Parce que c'est souvent la plus belle carte de visite des métalliers et le meilleur moyen de les valoriser, une partie de la revue est consacrée aux réalisations des adhérents, qu'il s'agisse de chantiers exceptionnels ou plus quotidiens sur lesquelles les savoir-faire des métalliers s'expriment (portails, ferronnerie, escaliers...). C'est en montrant la réalité de nos métiers et ce que nos professionnels sont capables de construire, que nous attirerons des jeunes vers nos entreprises.

Métal Flash est également la vitrine technique des Métalliers, où leur savoir-faire est mis en évidence. Parce que la revue n'était que trop méconnue des donneurs d'ordres, le fichier d'envoi de la revue a été révisé en 2014 pour y intégrer 5 000 nouveaux architectes. Les ouvrages spécifiques réalisés par les métalliers ayant une place prépondérante dans Métal Flash, attirer l'œil des

architectes vers ces chantiers d'exception, c'est aussi préparer les marchés de demain.

Métal Flash n'aurait pas atteint un tel niveau de reconnaissance sans l'appui de l'ensemble des métalliers adhérents. L'équipe de rédaction est toujours ouverte à toutes les propositions d'articles sur des réalisations, des ateliers ou des produits innovants. Alors n'hésitez pas à les contacter !

La complémentarité indispensable de la toile



Nul doute, la revue papier restera toujours le moyen le plus apprécié de lire Métal Flash : plaisir de le découvrir au courrier, de le garder sur le coin de son bureau, de le feuilleter par étape, de le montrer à ses collaborateurs ou à ses clients...

Cependant, le web est devenu indispensable et il le sera de plus en plus à mesure que les jeunes générations arriveront dans les entreprises.

Métal Flash web n'a en aucun cas l'ambition de remplacer la revue papier, mais bien de la compléter. Le métallier, intéressé par ce qu'il vient de lire dans Métal Flash, a désormais la liberté d'aller chercher en quelques « clics » la fiche technique d'une nouveauté produit, les photos complémentaires d'une réalisation, tous les dossiers déjà rédigés sur un même thème, ou encore le film se rapportant à un événement de la profession...

Une mine d'informations, avec une grande facilité d'utilisation !

Mis en place depuis quelques années, le site Métal Flash ne cesse de s'enrichir de nouveaux contenus et nouvelles fonctionnalités. Grâce à sa Newsletter hebdomadaire, il est notamment devenu le lien indispensable pour obtenir les dernières actualités du métier.

ASSISES DE LA MÉTALLERIE

Les Assises de la Métallerie créent chaque année l'événement chez les métalliers. Depuis la première édition en 2010 à Lille, les Assises de la Métallerie ont donné un nouveau visage à la manifestation « métier » de l'Union.

Résolument axée sur les actualités du métier, cette journée est l'événement indispensable auquel tout métallier doit s'associer. Organisée sous la forme d'ateliers thématiques, ce moment est l'occasion pour les professionnels de connaître les toutes dernières évolutions du métier sur plan technique, économique,

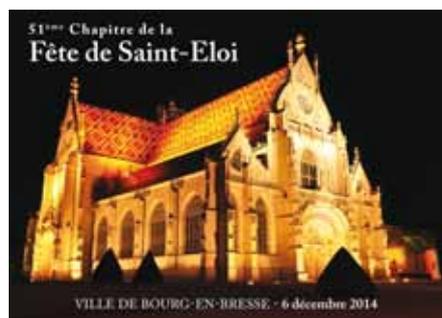


formation et innovation. Avec en ligne de mire l'évolution de la métallerie pour les 10 prochaines années, les métalliers y trouveront conseils et informations pour le développement de leur activité.

Les partenaires de l'Union sont pleinement associés à la manifestation en intervenant en début de chaque atelier sur les produits et services qu'ils proposent.

En 2015, la 6^{ème} édition des Assises de la Métallerie se tiendra à Paris, au sein de la Fédération Française du Bâtiment, et pour la première au mois d'avril.

FÊTE DE LA SAINT-ELOI



La Fête de Saint-Eloi est désormais le principal élément festif dans le programme événementiel de l'Union des Métalliers. Cette manifestation permet en effet aux métalliers de maintenir vivantes leurs traditions et de mettre à l'honneur les professionnels reconnus pour leur savoir-faire et leur engagement pour le métier. Elle est également l'occasion pour les métalliers de rencontrer dans une ambiance détendue et conviviale leurs confrères de toute la France.

C'est la ville de Bourg-en-Bresse qui a accueilli les métalliers pour fêter le 51^{ème} chapitre de la Saint Eloi. A cette occasion, les participants ont pu découvrir les spécialités gastronomiques et les richesses culturelles de la ville et apprécier le dynamisme économique de la région. Organisée de main de maître par les métalliers locaux – Thierry GATINEAU et Franck PERRAUD en tête – cette Fête de Saint-Eloi restera comme un marqueur de l'année écoulée.

En 2015, c'est la ville du Mans qui accueillera les festivités de la Saint-Eloi pour une manifestation qui s'annonce vrombissante !

Rappelons une fois encore, que la Saint Eloi est l'occasion de se retrouver et de resserrer les liens de la grande famille des métalliers !

MÉTAL EXPO



Le salon du Métal dans le bâtiment s'est tenu du 18 au 21 novembre 2014, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. Comme chaque année, l'Union y a accueilli sur son stand métalliers et partenaires dans une ambiance fraternelle.

Dans le même esprit qui perdure depuis la création du salon, le stand de l'Union a permis aux métalliers de la France entière de se retrouver et de faire une pause conviviale entre deux visites chez les partenaires exposants. Comme à chaque édition, le stand de l'Union a également permis d'exposer les œuvres primées au concours Métal Jeunes, valorisant ainsi l'ingéniosité et le niveau technique des futurs professionnels métalliers.

L'Union des Métalliers a par ailleurs animé plusieurs conférences notamment sur la RT2012 et l'offre de formation de l'Union sur la construction de maisons à ossature en acier.

Cette édition de Métal Expo a malheureusement été marquée par une forte baisse du nombre d'exposants réduisant ainsi l'attractivité du salon pour les métalliers. L'Union a donc mis en place un groupe de travail composé de métalliers, de partenaires et de l'organisateur du salon afin que la dynamique du salon soit relancée. L'objectif du groupe est de revoir la formule du salon afin de le rendre plus accessible aux fournisseurs et partenaires des métalliers et réunir ainsi toute la famille du métal dans un même lieu. Rendez-vous donc en 2016 !

CONCOURS MÉTAL JEUNES

Le Concours Métal Jeunes rassemble tous les deux ans des équipes issues de CFA et de lycées professionnels de toute la France. L'objectif du concours est de faire travailler les jeunes sur des sujets qui associent à la réalisation technique l'ensemble des matières enseignées. Le travail de recherche compte pour une part importante dans les délibérations du jury et les candidats doivent remettre de véritables dossiers pédagogiques.

L'objectif du concours est ainsi de placer les élèves en situation la plus proche possible du travail qu'ils auront à réaliser en tant que métallier, de la conception à la fabrication, avec des délais et des critères imposés. L'Union espère ainsi fidéliser ces jeunes métalliers et les accompagner dans leur formation professionnelle.

Pour son édition 2014, le thème du concours a été « Les contes et légendes ». L'Union a enregistré une participation record avec plus de 60 équipes inscrites au départ, ce qui a permis une très bonne participation finale. Les lauréats du Concours ont été récompensés dans le cadre des Assises de la Métallerie, devant une Assemblée de professionnels.

Pour l'édition 2016, le jury du concours a d'ores et déjà annoncé le thème qui sera à traiter. Ce sera donc « Le 7^{ème} art » sur lequel devront plancher les élèves pour cette nouvelle édition.



RELATIONS AVEC CONSTRUIRACIER

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Union des Métalliers est adhérente de ConstruirAcier. L'association, créée dans la continuité de l'ancien OTUA, s'est désormais fixée pour mission de promouvoir, par tous les moyens disponibles, l'acier dans la construction. Il était donc tout naturel que l'Union soit présente dans ses travaux.

Outre l'organisation de visites de chantiers et de concours assurant la promotion du métal, l'association a également une activité de publication assez soutenue et anime également des groupes de travail sur différents sujets (développement durable, économie...).

En contrepartie, l'association participe activement à certains groupes de travail de l'Union des Métalliers, la commission « environnement » et « Inox en métallerie » étant quelques exemples.

Pour l'avenir, l'Union des Métalliers et ConstruirAcier souhaite développer leur collaboration sur la communication avec pourquoi pas une participation commune sur des salons ou des publications.

Commission Formation

La commission Formation a pour but d'accompagner les métalliers de manière active afin de faire connaître les évolutions légales et technologiques et poursuivre les actions déjà engagées, développer une offre spécifique de formation pour le métier.

La loi du 5 mai 2014 modifie en profondeur le paysage de la formation Professionnelle construit depuis 1971. Les actions d'évolution du métier et de communication sont les axes essentiels de la Commission formation pour aider les entreprises à mieux comprendre et appréhender la réforme de la formation.

Objectifs

- Elargir et dynamiser l'offre générale de formation continue en métallerie
- Faire face aux évolutions et adapter les savoir-faire de l'entreprise
- Accompagner la montée en compétences des professionnels
- Assurer la relève des salariés et dirigeants les plus anciens
- Donner aux jeunes envie d'intégrer nos métiers et d'y faire carrière

Axes spécifiques 2015/2016

- Bâtir une filière de formation initiale et continue attractive et correspondant aux besoins de la profession
- Faire connaître l'offre de formation continue avec différents outils (site internet, Métal Flash...)
- Cibler les attentes des familles et offrir une image à notre métier pour attirer les jeunes dans la filière.

Organigramme

Président : Didier LENOIR

Membres de la Commission : Gérard DEFRANCE, Michel FLAVIGNY, Jean-Pierre GUTEL, Georges MACÉ, Patrick MOUHATCHEFF, Jean-François PAILLET, Robert PETAVY, Xavier PUJOL, Jean-Marc SCHAFFNER

CONCOURS MOF

Gérard DEFRANCE succédant à Robert PETAVY dans le rôle de Président de Classe des trois métiers dépendant de la métallerie, a repris l'organisation du concours pour la session 2013/2015. Il a donc été en charge de la création des sujets ainsi que d'organiser les épreuves et le jury.



Le règlement du concours a connu quelques modifications, elles concernent principalement le mode de passage des épreuves. C'est pourquoi certaines épreuves ne se passent qu'en loge (ferronnerie d'art), d'autres qu'en entreprise (Serrurerie d'art) ou encore les deux (Métallerie).

Les épreuves qualificatives du Concours ont eu lieu en début d'année 2014 et les épreuves finales ont eu lieu en février 2015. Les œuvres lauréates seront exposées lors des 6^{èmes} Assises de la Métallerie à Paris.

FORMATION INITIALE

Représentations de l'Union

La Commission Formation de l'Union est représentée au sein d'autres organismes où elle à l'occasion de faire entendre la voix des métalliers. C'est le cas notamment de la 5^{ème} CPC (Commission Professionnelle Consultative) de l'Education Nationale où les diplômes et leurs contenus sont discutés et, le cas échéant, modifiés. C'est Robert PETAVY et Georges MACÉ qui y représentent l'Union et y défendent nos positions, en lien avec la FFB, bien que nous n'y bénéficions que d'une voix consultative.

Cette année, le travail se fait autour de l'harmonisation de l'intitulé des diplômes afin que le CAP « Serrurier Métallier » soit

calqué sur celui du BP métallier (renové en 2013) afin d'obtenir une filière cohérente.

Précisons également que l'Union, grâce au travail de Georges MACÉ, intervient activement dans l'élaboration des sujets d'examen des épreuves de CAP, BP et Bac Pro de notre filière.

Projet de licence professionnelle métallerie

Notre métier souffre, on le sait, de son déficit d'image. Il souffre également d'une filière de formation incomplète, s'arrêtant au Bac Pro (à quelques exceptions près), peu valorisante aux yeux du grand public.

Les familles cherchent à orienter leurs jeunes dans des métiers où il y a des perspectives d'évolution, avec la possibilité de passer des diplômes les plus élevés possibles, et notre filière de formation ne répond pas à cette demande.

La commission formation a donc cherché le moyen de mettre en place des formations supérieures, attrayantes pour les familles, mais répondant avant tout aux réels besoins et attentes de nos entreprises, quelle que soit leur taille.

L'Institut Supérieur du Métal dans le Bâtiment (ISMB), développe actuellement une Licence Professionnelle en Métallerie en partenariat avec le Centre National des Arts et Métiers (CNAM).

Cette licence sera également accompagnée d'un nouveau diplôme post bac qui vient d'être créé par l'Education Nationale : le DEUST. Les trois premières années de notre Licence Pro délivreront donc le **DEUST BÂTIMENT** et **CONSTRUCTION**.

La mise en œuvre est programmée pour la rentrée 2015.

Recenser l'offre de formation initiale au plan national

Fiches Régionales

Pour rappel, cela fait maintenant 4 ans que la commission formation tient à jour des fiches régionales destinées à renseigner le grand public sur les établissements qui forment à la métallerie dans chaque département et pour quel diplôme.

Ces fiches sont régulièrement téléchargées sur le site internet de l'Union.

Les fiches régionales font l'objet d'une nouvelle mise à jour et se voient donc une nouvelle fois contrôlées et modifiées en incluant les nouveaux noms des diplômes.



L'offre de formation initiale au plan national

Le territoire national présente de grande disparité en termes d'offres de formation. Certaines régions et départements souffrent particulièrement. Il a été identifié une baisse de 20 % des effectifs à la rentrée 2014 (tout métier confondu).

Nous avons travaillé avec le CCCA BTP, afin d'étudier le maillage géographique des CFA, entreprises, formation.

L'objectif de ce travail est d'identifier les zones en difficulté afin d'éviter des fermetures, maintenir une activité de qualité dans les CFA et aider les entreprises à mieux maîtriser l'apprentissage.

L'Union des Métalliers propose un atelier aux Assises de la Métallerie du 2 avril 2015 où les premiers résultats de ces travaux seront présentés. Cet atelier sera l'occasion de les souligner et de réfléchir aux dispositions à prendre au cas par cas.

FORMATION CONTINUE

Catalogue en ligne de la formation continue

Les années précédentes, la commission formation a conduit, avec l'aide de Constructys et des organismes de formation de la profession, un travail de fond visant à recenser et qualifier l'ensemble de l'offre de formation continue en métallerie.

Ces efforts avaient permis de produire en 2011 un catalogue en ligne, consultable directement à partir du site internet de l'Union, mais utilisant les bases de données de Constructys, ceci pour en assurer la mise à jour et un meilleur partage de l'information.

Nous avons repris contact avec Constructys pour remettre ce dossier dans nos priorités, une nouvelle version du catalogue en ligne sera déployée au 2^{ème} semestre 2015.

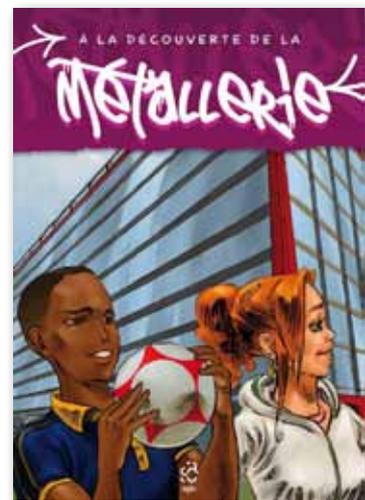
IMAGE DU MÉTIER

La Commission Formation a souhaité se rapprocher des acteurs de la filière comme le CCCA BTP, ConstruirAcier, les Compagnons du devoir, la CAPEB et l'observatoire des métiers du BTP pour organiser des tables rondes sur l'image de notre métier.

Ces réunions visent à :

- réfléchir sur l'image des métiers de la métallerie
- faire le point sur les actions de communication menées par chacun
- définir le message à faire passer aux jeunes et par quel vecteur
- travailler sur un projet commun de communication

La Bande Dessinée « A la découverte de la métallerie », projet initié et conduit par les métalliers du Rhône en 2011 connaît toujours beaucoup de succès. Elle est consultable et téléchargeable sur le site www.metal-pro.org.



Commission Technique

La Commission Technique de l'Union des Métalliers organise ses actions selon deux axes :

• Les travaux d'anticipation

La participation aux Commissions de Normalisation (nationales ou européennes) et aux groupes de travail ministériels contribue à représenter les entreprises de Métallerie et à défendre leurs intérêts lors de la préparation de textes normatifs ou réglementaires.

Pour prendre en compte les évolutions du métier le plus en amont possible et éviter les litiges, des actions de recherche et développement sont également menées par l'Union des Métalliers.

• Les travaux d'accompagnement

Guides techniques, carnets d'atelier et de chantier, brochures, outils web... Les travaux de la Commission Technique se tra-

duisent par une forte activité d'édition, de parution et de diffusion à destination des professionnels.

En réalisant un travail d'analyse et de synthèse des exigences techniques, normatives et réglementaires applicables à la profession, ces publications servent de référence aux Métalliers et sont diffusées à l'ensemble des adhérents de l'Union.

La forte implication de l'Union des Métalliers permet de réaliser un travail de veille technique le plus en amont possible et de transmettre une information de première main aux entreprises de Métallerie adhérentes. La profession est ainsi convenablement représentée, informée et prête à répondre aux problématiques d'aujourd'hui et de demain.

La Commission Technique comporte 15 Groupes de Travail (GT) ayant chacun à charge une problématique spécifique liée au métier.

Valoriser l'Union sur le plan de la compétence métier.

Informier, conseiller et accompagner les entreprises dans l'exercice de leur métier au quotidien.

Sujets développés 2014/2015

- La démarche « Environnement, Sécurité et Qualité » dans les ateliers de métallerie
- Les travaux sur l'Inox en Métallerie
- La rédaction de guides sur les structures métalliques rapportées
- La définition de systèmes d'attaches à rupture de pont thermique pour les structures rapportées
- La valorisation des Certifications Métallerie Feu
- La clarification du domaine d'application de la norme EN 1090 et la rédaction d'un guide d'accompagnement
- La révision de la norme NF P01-012 sur les garde-corps
- L'application du Marquage CE aux structures métalliques
- L'entretien et la maintenance des ouvrages
- La mise en accessibilité des bâtiments existants
- Les exigences de l'éco-conditionnalité et la mention RGE

Groupe de travail	Chef de file	Descriptifs, publications et outils associés
GT1 Retard à l'effraction	Jean-Louis Gadreau	Accompagner les métalliers dans leur activité sécurité. Les aider à en comprendre les enjeux et à apporter le meilleur service et le meilleur conseil à leurs clients
		Guide « Guide technique de la sécurité à l'effraction » Guide « Analyse de risque malveillance »
GT2 Sécurité Incendie	Laurent Gasse	Aider les métalliers à comprendre les spécificités du « feu » en métallerie, élaborer les référentiels de certification et contribuer aux évolutions réglementaires et normatives
		Guide « La métallerie feu, principes et certifications Qualibat » Brochure « Certifications Qualibat métallerie feu »
GT3 Traitement de surface	Daniel Clouet	Montrer les enjeux des traitements de surface en métallerie, rendre les métalliers plus experts sur ces opérations spécifiques et améliorer les relations avec les applicateurs et autres professionnels
		Guide « La protection de l'acier par le zinc » Guide « Finition de l'acier par laquage et thermolaquage » Carnet d'atelier « La galvanisation – conseils pratiques » Carnet d'atelier « Thermolaquage – conseils pratiques »
GT4 Dimensionnement des ouvrages	Jean-Marc Schaffner	Aider les métalliers à concevoir et dimensionner les ouvrages, en conformité avec les normes et réglementations, les accompagner dans leurs relations avec les bureaux d'études
		Guide « Comment faire des garde-corps ? » Guide « Comment faire des escaliers ? » Brochure « Tenue aux chocs des éléments verriers de garde-corps » Rapport complets des essais réalisés Guides sur les structures métalliques rapportées
GT5 Inox en Métallerie	Jérémy Blanche	Promouvoir l'inox en métallerie, faire connaître aux métalliers les spécificités et les contraintes de ce matériau et les accompagner dans sa mise en œuvre
		Guide « Inox et Métallerie – Recommandations pour le choix, la mise en œuvre et l'entretien »
GT6 Réglementation thermique	Thierry Gatineau	Faire comprendre aux métalliers les enjeux de la RT 2012, mettre en évidence les points qui les touchent spécifiquement, les accompagner dans la mise en place de la réglementation
		Brochure « Caractéristiques des fenêtres, des fermetures et des stores dans la RT2012 » Brochure « Comment réceptionner le support ? » Brochure « Mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) » Brochure « Qualifications et certifications »
GT7 Fixations	Alain Carré	Aider au choix des bonnes fixations, faire connaître les spécificités et les recommandations d'utilisation des différentes fixations en métallerie.
		Guide « Les fixations en métallerie, choisir la bonne cheville » Carnet de chantier « La mise en œuvre des chevilles de fixation »
GT8 Métal'Normes	René Courbet	Guider les métalliers dans les différentes normes et textes réglementaires qui s'appliquent en métallerie suivant le type d'ouvrage et les problématiques courantes
		Site internet « Métal'Normes »
GT9 Construction Durable	Bertrand Génault	Accompagner les métalliers dans la mise en œuvre des dispositions environnementales (chantiers HQE) ; leur permettre de répondre aux demandes de leurs clients en matière d'environnement, de développement durable, de qualité de production et de sécurité de leurs ateliers
		Brochure « Métallerie et Construction durable » accompagnée de ses feuillets Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) Brochure « Les FDES pour les Métalliers » Guide « Environnement, Sécurité, Qualité dans les ateliers de Métallerie »
GT10 Fenêtres et portes	Gérard Toinon	Accompagner les professionnels dans l'application du DTU 36.5 « Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures »
		Calepin de chantier « Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures »

GT11 Accessibilité	Daniel Clouet	Détailler la nouvelle réglementation accessibilité, donner les clés aux métalliers pour en comprendre les enjeux et les ouvrages impactés
		Brochure « Métallerie et accessibilité » Guide « Rendre accessibles les ouvrages de métallerie » Note d'information « Mise en accessibilité du cadre bâti existant »
GT12 Energies renouvelables	Jean-Pierre Bousselet	Assurer la représentation des métalliers dans les grandes orientations prises sur le sujet par la FFB, participer aux travaux techniques du GMPV FFB (Groupement des Métiers du PhotoVoltaïque)
		Brochure « Métallerie et Photovoltaïque »
GT13 Logements à ossature acier	Dominique Rambault	Définir les contours du marché, les techniques à maîtriser, la responsabilité de l'entreprise dans l'offre globale, et mettre en place les Qualifications correspondantes. Accompagner les entreprises dans l'acquisition des compétences techniques par la mise en place de formations appropriées
		Formation « Logements RT2012 à ossature métallique »
GT14 Structure métalliques	Christophe Bonhomme	Ce groupe de travail récemment créé axe ses travaux sur les problématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le marquage CE et l'application de l'EN 1090 • L'impact de la réglementation parasismique • Les structures métalliques rapportées • Les nouvelles solutions constructives telles que les surélévations de bâtiment
		Note d'information « Application de l'EN 1090 » Note services juridiques de la FFB « Dérogations au marquage CE »
Entretien et maintenance	Jean-Marc Schaffner	Accompagner les adhérents visant le marché de maintenance en leur proposant un contrat type (à caractère contractuel) et renforcer le devoir de conseil d'entretien d'un ouvrage (à caractère obligatoire)
		Fiches d'entretien par ouvrage et par matériaux Contrat type de maintenance

**Pour participer à un groupe de travail,
tout métallier intéressé peut prendre directement contact avec l'Union.**

ORGANISATION DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Présidée par Christophe BONHOMME, la Commission Technique est encadrée par des chefs de file Métalliers, qui ont en charge les activités d'un Groupe de Travail (GT). La Commission Technique se réunit 3 fois par an afin de coordonner les actions des différents GT, organiser les interventions techniques de l'Union lors de ses grands événements (Assises, salon Métal'Expo, ...) et lancer les nouvelles orientations de travail pour les années à venir, notamment en termes de recherche et développement.

En 2014, la Commission Technique a réactivé le GT3 – Traitement de surface – animé par Daniel CLOUET afin de prendre en compte de nouvelles problématiques. Cette même année, deux nouveaux groupes de travail ont été créés.

- Le GT14, dédié aux structures métalliques et qui a en charge les spécificités de la construction métallique, notamment la norme d'exécution européenne et la réglementation parasismique.
- Le GT Entretien et Maintenance des ouvrages, transversal aux

autres GT, avec pour ambition de proposer aux adhérents des fiches d'entretien par ouvrages et matériaux ainsi qu'un contrat de maintenance type, adaptable selon les profils d'entreprises.

Métal'Normes, mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures, fixations des ouvrages, accessibilité des bâtiments, RT2012, marquage CE des ouvrages, problématiques environnementales et de sécurité ... autant de sujets majeurs qui impactent le métier et que la Commission Technique de l'Union prend en charge.

ANIMATIONS TECHNIQUES DANS LES RÉGIONS ET LES DÉPARTEMENTS

Le but premier de l'Union des Métalliers est d'accompagner ses adhérents dans les évolutions réglementaires et normatives et de diffuser auprès des adhérents les travaux techniques développés par la Commission technique.



Parcourant la France entière au sein des sections professionnelles et des chambres syndicales départementales, l'Union a été à nouveau très présente en 2014 et poursuit ses rencontres sur le terrain au cours des réunions locales.

C'est l'occasion de présenter le panel des activités en cours dans les commissions, mais également de communiquer sur les grands rendez-vous fédérateurs nationaux et surtout, exposer un thème technique, venant répondre aux attentes des adhérents Métalliers.

Avec en moyenne 4 animations techniques par mois, les adhérents des sections locales reçoivent des informations sur de nombreux sujets tels que l'accessibilité, la réglementation thermique, l'Environnement, la Sécurité et la Qualité des ateliers de Métallerie, les structures métalliques rapportées, les portes et portails, le marquage CE des ouvrages, les garde-corps et escaliers, etc.

Alimenter par une documentation importante (guides, brochures techniques...), ces réunions sont l'occasion d'échanger et d'apporter un maximum d'information et de service aux adhérents de l'Union des Métalliers.

Sur l'année 2014, **34 réunions techniques** se sont tenues dans les fédérations départementales et régionales.

Le programme des animations techniques en régions et départements est disponible dans l'espace adhérent du site internet de l'Union, en cliquant sur l'onglet « Consulter le programme des animations ».

La liste des thèmes d'animation proposés par l'Union est également mise à disposition et envoyée chaque début d'année aux présidents des sections professionnelles ainsi qu'aux fédérations locales.

CERTIFICATIONS MÉTALLERIE FEU

Les ouvrages de Métallerie Feu jouent un rôle majeur dans la protection passive contre l'incendie. Responsable des ouvrages qu'ils réalisent, les Métalliers doivent maîtriser les obligations auxquelles ils doivent répondre. Aussi, pour mettre en avant la compétence des entreprises, l'Union des Métalliers et Qualibat ont mis en place depuis 2004 deux certifications d'entreprises de métallerie résistant au feu :

- **4452 > fourniture et pose**
- **4453 > fabrication et pose**

Face à ce marché particulièrement technique pour le Métallier, quelques entreprises ont fait le choix en 10 ans de se faire certifier. La liste des intérêts à obtenir une certification Métallerie Feu est importante mais trop peu de Métalliers la connaissent.

Après le succès de la journée de décembre 2013, une seconde journée d'information s'est tenue en octobre 2014. Ces journées

d'information sont destinées à présenter l'importance de ces deux certifications 4452 et 4453, en rassemblant tous les acteurs entrant dans le processus de certification. Une dizaine d'entreprises ont répondu à l'appel de cette journée, à laquelle participaient également les représentants de Qualibat, d'Effectis, d'Afnor certification mais également des Métalliers certifiés et des partenaires de l'Union.

Parmi les points importants traités sur l'ensemble des informations apportées, on retiendra :

Les évolutions du marché, les étapes importantes pour choisir un PV feu, responsabilités et assurances des entreprises, marquage CE et marque NF, constitution du dossier et coût total de la certification, formation et implication du personnel et retour sur investissement.

LES STRUCTURES MÉTALLIQUES RAPPORTÉES

Le Programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » a pour mission, à la demande des Pouvoirs Publics, d'accompagner les quelques 370 000 entreprises et artisans du secteur du bâtiment et l'ensemble des acteurs de la filière dans la réalisation de documents techniques. Ces documents ont notamment pour but de préciser les règles de l'art dans les nouveaux modes de construction.

Plus d'infos : <http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/>

Parmi les guides techniques qui concernent la construction métallique, on retrouve désormais les structures rapportées telles que :



- Balcons et coursives métalliques rapportés
> construction neuve & construction existante
- Escaliers métalliques rapportés
> construction neuve & construction existante
- Brise-soleil métalliques rapportés
> construction neuve & construction existante

Chaque guide détaille l'ensemble des exigences applicables à ce type d'ouvrage : traitement des ponts thermiques, sécurité incendie, réglementation accessibilité et acoustique, règles parasismiques dans certains cas. Ces documents sont des références pour les Métalliers qui souhaitent concevoir et fabriquer ce type d'ouvrages.

Le travail réalisé par l'Union des Métalliers lors de la rédaction de ces guides a mis en avant le fait que certains Métalliers avaient développé des systèmes d'attaches à rupture de pont thermique efficaces et simples à mettre en œuvre. Le recours à des systèmes industriels devenait alors superflu.

L'Union a ainsi décidé, conjointement avec le CTICM, de lancer

une étude permettant de définir des systèmes types d'attaches de structures rapportées, réalisables par les Métalliers. Cette étude vise à qualifier ces systèmes sur le plan mécanique et thermique. Finalisée fin 2014, cette action va se prolonger en 2015 par des essais permettant de valider la tenue aux séismes de ces attaches. Une fois ces essais réalisés, le rendu final de l'étude sera diffusé à l'ensemble des adhérents.

« ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ, QUALITÉ » DANS LES ATELIERS DE MÉTALLERIE



L'objectif de cette démarche initiée fin 2011 est d'inciter les Métalliers à mettre en place les actions nécessaires pour diminuer l'impact environnemental de leurs ateliers et d'améliorer la sécurité des personnes y travaillant. Après 3 ans de visites, d'analyses et de rédaction, le GT9 « HQE & Développement Durable » a concrétisé ses travaux avec la publication d'un guide en juin 2014. Ce dernier se veut pédagogique et reprend les points faibles et les points forts identifiés lors d'un état des lieux au sein des entreprises adhérentes.

Le projet s'est déroulé ainsi en deux phases :

- Une phase de diagnostic (un an) : visites d'entreprises de métallerie représentatives en termes de taille, d'activité et de localisation.
- Une phase de rédaction (un an) : rédaction d'un guide technique sur la base du diagnostic effectué.

La première phase a été réalisée entre mars 2012 et janvier 2013. Une trentaine d'entreprises de Métallerie représentatives ont été visitées par le prestataire en charge de ce projet pour le compte de l'Union. Ces visites ont permis de mettre en évidence des éléments fondamentaux sur le plan environnemental et sur le plan de la sécurité au sein des ateliers.

Afin de présenter le guide et d'exposer les travaux, les Assises de 2014 ont consacré un atelier à ce thème.

Depuis juin 2014, le guide « Environnement, Sécurité, Qualité des ateliers de Métallerie » est disponible pour tous les adhérents de l'Union, en téléchargement sur l'espace adhérent du site internet de l'Union ou sur simple demande.

Présenté dans les sections locales de Métallerie, ce guide est très bien accueilli par les adhérents qui souhaitent avoir des pistes de réflexion pour mieux organiser et repenser leur atelier.



LA NORME D'EXÉCUTION EN 1090-2

La mise en place de cette norme d'exécution est l'un des sujets majeurs qui a été traité en 2014 par la Commission Technique. En effet, ses conséquences pour le métier sont potentiellement considérables.

Pour rappel, la norme européenne NF EN 1090-2 définit des exigences techniques pour l'exécution de structures en acier. Plus concrètement, elle traite des exigences à satisfaire pour chaque opération nécessaire à la fabrication d'une structure :

- choix des produits constitutifs : aciers de construction, éléments de fixation mécanique, goujons...
- préparation et assemblage : manutention et stockage, coupage, formage, perçage, découpe...
- soudage : qualification des soudeurs, préparation et exécution, critères d'acceptation...
- fixations mécaniques : boulons, fixation des éléments minces...
- montage : levée, appuis, ancrages et appareils d'appui...
- traitement de surface : préparation, galvanisation...
- tolérances géométriques : tolérances essentielles, tolérances fonctionnelles...
- contrôles, essais et réparations.

Les exigences associées à chacune de ces étapes varient en fonction de la classe d'exécution associée à l'ouvrage (ou partie d'ouvrage) à réaliser. Les classes d'exécution varient de EXC1 à EXC4, de la moins contraignante à la plus exigeante.

Les difficultés rencontrées depuis le mois de mai 2014, dans l'application de la norme NF EN 1090 sont de deux ordres :

1. Le champ d'application de la norme, le texte laissant la possibilité à de nombreuses interprétations.
2. La mise en place de la norme – et du marquage CE associé – pour les entreprises réalisant des structures métalliques entrant dans son champ d'application.

Clarification du champ d'application

Si initialement la norme est dédiée aux structures métalliques participant à la stabilité du bâtiment, son domaine d'application est très large et peut laisser croire qu'elle traite de l'ensemble des ouvrages en acier quel que soit leur usage.

En 2014, l'Union des Métalliers a rédigé une proposition soumise à l'administration française et aux organismes de certification. Cette proposition concluait à une application aux éléments porteurs du bâtiment uniquement. Les éléments non structuraux (garde-corps, portails, par exemple) en seraient donc exclus.

Suite à cette action, l'Union des Métalliers est intervenue directement au niveau européen à travers la FIEC (European Construction Industry Federation). Cette action a permis de faire remonter cette problématique au niveau de la Commission Européenne et d'obtenir son soutien. A la suite de cette action, un premier élément de clarification a été obtenu à travers la publication d'une note spécifiant les conditions d'application du marquage CE sur le site de la Commission Européenne.

L'intervention de la FIEC a également permis de faire pression sur le groupe de travail européen en charge de la rédaction de cette norme. L'Union des Métalliers a par ailleurs été mandatée par la FIEC pour représenter les entreprises de construction au sein de ce comité. La voix des métalliers sera donc directement représentée au plus haut niveau.

Bien que de nombreux échanges aient eu lieu et que la position des métalliers ait été clairement exprimée et défendue, à l'heure où ce rapport est rédigé, ni la Commission Européenne, ni le Comité Européen de Normalisation n'a produit de document de clarification officiel.

Mise en place de la norme

Pour les entreprises réalisant des structures métalliques entrant à coup sûr dans le champ d'application de la norme, la mise en application de la norme peut se révéler complexe. Afin d'accompagner au mieux ces sociétés, l'Union des Métalliers, la CAPEB et le CTICM ont décidé de lancer une étude conjointe dont l'objectif est double :

1. Extraire de la norme NF EN 1090-2 et de ses normes supports les exigences concrètement applicables pour la classe d'exécution EXC1. Cette classe d'exécution est la moins exigeante et sera donc a priori celle la plus couramment mise en œuvre par les entreprises les plus petites. Néanmoins, l'étude aborde également les points majeurs demandés par la classe d'exécution supérieure (EXC2).
2. Traduire ces exigences en termes pratiques afin de permettre aux entreprises de métallerie et de charpente métallique de s'assurer de leur respect et de mettre en place les éventuelles actions correctives. Cette partie de l'étude passe par des

dispositions descriptives traitant par exemple de la réception des matériaux et composants, de la vérification des machines, des contrôles à mettre en place en fonction de l'opération...

Il s'agit d'un document pédagogique facilement compréhensible et applicable. Il est divisé en 3 parties : une première partie dédiée à l'organisation générale et au bureau d'étude, une seconde partie dédiée à la fabrication en atelier et la troisième partie dédiée à la mise en œuvre sur chantier.

L'étude sera finalisée fin 2015.

Recommandations pour le choix de la classe d'exécution



Depuis la publication en Février 2009 de la norme d'exécution des structures en acier NF EN 1090-2, la question du choix des classes d'exécution (EXC) se pose régulièrement, aussi bien aux prescripteurs lors de la rédaction des cahiers des charges, qu'aux constructeurs pour la préparation du dossier d'exécution. Afin de faciliter l'application de cette exigence de la norme, la Commission de Normalisation de

la Construction Métallique et Mixte a établi des recommandations pour la détermination des classes d'exécution des éléments de structure en acier, applicables à la plupart des bâtiments courants. La démarche proposée permet de différencier les classes d'exécution en fonction de l'importance de la construction dans sa globalité et de la fonction de l'élément structural dans l'ossature de l'ouvrage. L'Union des Métalliers a participé activement à l'élaboration de ce document.

Plus d'infos pour les adhérents : contacter l'Union des Métalliers.



L'INOX EN MÉTALLERIE

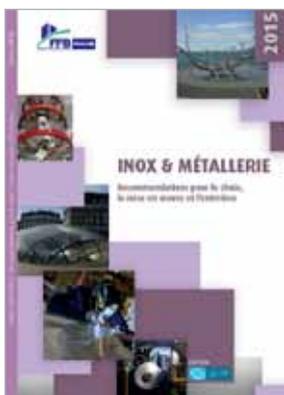
La réputation des aciers inoxydables ne semble plus à faire. Aux qualités que l'on sait leur reconnaître : robustesse, inaltérabilité, facilité d'entretien, répondent celles que mesure l'expert : propriétés physiques et mécaniques élevées, forte résistance à la corrosion, et qu'apprécie le prescripteur : bel aspect de surface, du brossé au poli miroir.

Et pourtant, si leurs applications aux articles de ménage ou de collectivités et à la décoration sont bien connues, celui-ci reste relativement peu développé dans le domaine de la construction et parfois mal connu.

Après plus de deux années de travaux, menés par le groupe de travail GT5 « Inox et Métallerie », un nouveau guide est désormais à disposition des adhérents de l'Union : Inox et Métallerie – Recommandations pour le choix, la mise en œuvre et l'entretien.

En plus d'idées reçues ou d'amalgames le concernant, tel que « l'Inox ça ne rouille pas » ou encore « l'Inox c'est cher », l'acier inoxydable demeure un matériau fragile dans sa mise en œuvre, qui doit être prescrit avec précautions.

Ce guide de l'Union des Métalliers, enrichi de documentations existantes et d'expertises des acteurs de la construction, propose à ses lecteurs (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de Métallerie, bureau de contrôle...) un outil d'accompagnement le plus complet possible, pour permettre à l'Inox de répondre à ses qualités premières : la pérennité de l'ouvrage et la conservation de son aspect de surface.



La partie principale du guide technique présente les points suivants :

- Une présentation des différentes familles d'Inox, de leurs caractéristiques mécaniques et de leur performance anti corrosion ;
- La description du mécanisme d'autoprotection de cet acier si spécial ;
- Une aide à la prescription des nuances d'acier inoxydable selon l'environnement et l'utilisation de l'ouvrage ;
- La fin des idées reçues sur ce matériau, parfois mal perçu ;
- Les obligations réglementaires ;
- Des conseils dans la mise en œuvre par étape de transformation dans l'atelier ;

- Un accompagnement dans le choix de la finition et de l'aspect de surface ;
- De précieux conseils sur l'entretien de l'acier inoxydable et la préservation de son état de surface.

Pour enrichir ce guide technique, des annexes viennent compléter le corps du document ainsi qu'une partie « Pour aller plus loin » qui permet au lecteur d'approfondir davantage ses connaissances et d'en faire un expert en la matière. Enfin, l'Union apporte plusieurs recommandations et des points de vigilance tout le long de cet ouvrage, pour à nouveau faire de ce matériau qu'est l'acier inoxydable, un matériau respecté et respectueux.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES

En 2014, l'Union des Métalliers a créé un groupe de travail transversal au sein de la Commission Technique, dédié aux problématiques de l'Entretien et de la Maintenance des ouvrages de Métallerie.

Deux aspects sont apparus comme fondamentaux :

- Le devoir de conseil d'entretien d'un ouvrage, de la part de l'entreprise à destination du maître d'ouvrage ; à caractère obligatoire.
- Le contrat de maintenance, qu'une entreprise peut proposer à ses clients, tout en se protégeant juridiquement notamment ; à caractère volontaire.

Pour répondre à ces attentes, le groupe de travail a entamé divers travaux :

- Proposer des fiches simples et didactiques rappelant les notions importantes d'entretien des ouvrages, automatismes et mécanismes (avec les moyens matériels nécessaires et les périodicités d'intervention). Une première fiche sur les portes de hall de logements est parue en juin 2014 et d'autres fiches sur les menuiseries, automatismes ou plus généralement sur les matériaux et associations de matériaux sont en cours d'élaboration et disponibles en 2015.
- Accompagner l'entrepreneur dans sa proposition de contrat de maintenance, qu'il s'agisse d'une reprise de contrat, d'un suivi de son propre chantier ou d'un premier contrat de maintenance sur un ouvrage neuf mais non réalisé par l'entreprise. Un contrat de maintenance type est en fin d'élaboration, proposant l'ensemble des clauses techniques et juridiques nécessaires et alertant sur la nécessité de faire un état des lieux avant d'entreprendre la moindre intervention. Ce document sera disponible mi-2015.

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS EXISTANTS



La mise en accessibilité des bâtiments recevant du public a été décalée dans le temps par le gouvernement. Initialement prévue pour le 1er janvier 2015 et face aux difficultés rencontrées (financières et techniques), la mise en accessibilité du parc existant des bâtiments publics s'échelonne désormais sur plusieurs années.

La mise en place d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet aux propriétaires de locaux recevant du public, d'échelonner les travaux de mise en accessibilité. De plus, de nouveaux arrêtés redéfinissent les règles techniques d'accessibilité applicables dans un cadre bâti existant et permet un certain nombre de tolérances dimensionnelles et dérogations accordées de plein droit par rapport aux règles applicables aux travaux neufs.

En 2011, pour permettre aux adhérents de respecter les exigences de la réglementation accessibilité (issue de la loi de 2005) sur les ouvrages de Métallerie, l'Union des Métalliers a publié un guide technique intitulé « Rendre accessibles les ouvrages de Métallerie ». Cet ouvrage a pour ambition de préciser l'ensemble des exigences accompagnées de recommandations précieuses pour notamment apporter des réponses là où la réglementation est parfois peu précise.

On trouve par exemple une précision sur le terme de continuité de la main courante. En effet, la réglementation accessibilité précise qu'une main courante est continue à partir du moment où la main de l'utilisateur ne se perd pas. Comprendre, une main courante peut être physiquement discontinuée mais pas de précision sur l'espace accepté entre les différents éléments. L'Union des Métalliers, en accord avec les principaux bureaux de contrôle a précisé que cet espace entre éléments, pour assurer que la main ne se perde pas, est de 5 cm au maximum.



Enfin, dans cet ouvrage, quelques indications étaient rappelées concernant les exigences réglementaires sur la mise en accessibilité des bâtiments existants. Mais trop peu de cas étaient réellement traités par la réglementation.

Depuis février 2015, l'Union des Métalliers propose à ses adhérents une fiche de synthèse des exigences liées à la mise en

accessibilité du cadre bâti existant telles qu'elles ont été modifiées par un arrêté publié le 8 décembre 2014.

RGE ET CRITÈRES D'ÉCO-CONDITIONNALITÉ



En 2014 a été une année importante dans le soutien donné à la réalisation de travaux de rénovation énergétique. L'ensemble des dispositifs de soutien à la rénovation (éco PTZ, crédit d'impôt et bientôt Certificats d'Economie d'Énergie) ont en effet été « éco-conditionnés ». Alors qu'aucun critère n'était exigé sur les qualifications et le niveau de formation des entreprises intervenant sur ce secteur, il est désormais obligatoire pour ces dernières de disposer de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) Pour faire le point parmi tous ces dispositifs (CEE, CITE, éco-PTZ, TVA à taux réduit...) l'Union des Métalliers et le SNFPSA ont conjointement produit une note d'information auprès de leurs adhérents pour mieux les accompagner dans la compréhension et l'application des aides.

De même, un accompagnement direct des entreprises dans leur démarche d'obtention de la mention RGE (mention Reconnu Garant de l'Environnement) a été effectué, en lien avec les sections départementales de Métallerie.

RÉVISION DE LA NORME GARDE-CORPS NF P01-012

La norme NF P01-012 est probablement l'un des textes les plus utilisés par les métalliers. Sa dernière version datant de 1988, un processus de révision a été engagé il y a plusieurs années sous l'impulsion des pouvoirs publics et notamment de la Commission de Sécurité des Consommateurs.

L'objectif de cette révision est notamment de traiter du risque d'escalade particulièrement mis en avant par la Commission de Sécurité des Consommateurs dans les nombreuses défenestrations recensées en France.

L'Union des Métalliers travaille activement au sein de la commission en charge de la révision de ce texte. Ses travaux se sont accélérés en 2014 sous l'impulsion d'un nouveau président et il est probable qu'un projet de norme soit soumis à une enquête publique courant 2015. L'ensemble des Métalliers auront à cette occasion l'opportunité de se prononcer sur cette proposition.

Commission Innovations, Evolutions et Prospective Technique

Les exigences accrues des donneurs d'ordres, les difficultés à recruter du personnel qualifié, les évolutions techniques et réglementaires de la profession, l'arrivée de la concurrence et de la sous-traitance étrangère, imposent à la profession d'être particulièrement vigilante sur ces enjeux, de se préparer à y faire face et d'évoluer en même temps.

La Commission Innovations, Evolutions et Prospective tient lieu de laboratoire prospectif de la Métallerie, en assurant notamment une veille technologique et en proposant des thèmes de réflexion aux métalliers, en particulier dans le cadre des ateliers des Assises.

L'objectif de la commission est donc d'anticiper les prochaines évolutions et de mettre la profession en situation d'y répondre.

Objectifs

- Mener une réflexion approfondie et prospective sur les évolutions et le devenir du métier de la métallerie et de son environnement.
- Elaborer la politique, à long terme, de l'Union en matière de veille et d'accompagnement des entreprises.
- Véhiculer une image positive du métier
- Donner les moyens à la profession de s'adapter aux évolutions.

Axes spécifiques 2015/2016

Les Métalliers et la maquette numérique (BIM)

Organigramme

Président : Louis RICHARD

Membres de la Commission : Pascal LACOSTA, Jean François PAILLER, Noël PEYRAMAYOU

REVUE DE CONTRAT

Face à la complexité croissante des ouvrages de métallerie et en réponse aux exigences techniques, réglementaires et contractuelles, la revue de contrat est dans bien des cas une étape essentielle permettant de préparer une réponse à un appel d'offre. Il s'agit ici de formaliser l'étude de l'offre pour ne rien oublier dans sa réponse et améliorer ses chances d'obtenir les marchés.

Le document synthétisant les étapes à ne pas omettre dans une revue de contrat a été finalisé en 2014. Sous la forme d'une « check-list », il permet de passer en revue les principaux aspects de l'offre (dates prévisionnelles, qualifications demandées, pénalités, révision des prix...) mais surtout la préparation du chiffrage (traitements de surface, avis techniques ou de chantier demandés, transport, grutage...).

Ce document est disponible sur le site internet de l'Union des Métalliers.

LE BIM POUR LES MÉTALLIERS

Suite aux besoins exprimés en 2014 (au sein de la Commission Technique et de la Commission Innovations, Evolutions et Prospective), un groupe de travail est né début 2015, pour traiter le sujet de la maquette numérique dans le Bâtiment (appelé communément le BIM pour Building Information Modeling).

L'idée première est d'accompagner au mieux les adhérents métalliers dans cette nouvelle façon de concevoir un chantier, selon leur marché et selon leurs profils.

La gestion d'une maquette numérique constitue un outil de structuration et d'échange de données techniques. Parmi les avantages qu'apporte le BIM on peut trouver :

- Un projet conçu en amont de la fabrication,
- Une meilleure gestion des interfaces,
- La diminution de la non-qualité.

Cette nouvelle façon de concevoir un chantier amène également quelques problématiques comme par exemple le langage informatique. Travailler avec la maquette numérique nécessite en effet un format informatique commun à l'ensemble des logiciels métiers de la filière.

Pour préparer les entreprises adhérentes et les accompagner dans cette démarche, l'Union des Métalliers propose un atelier aux Assises de la Métallerie du 2 avril 2015. Le Métallier a réellement sa carte à jouer dans ce marché, notamment de par la fabrication de produits à façon.

Création d'un groupe BIM-FFB

Dans une optique multi métier, la FFB nationale a également créé un groupe de travail BIM-FFB. L'objectif est à nouveau de communiquer auprès des adhérents et de les accompagner dans cette évolution. Parfois encore nébuleux dans les esprits, le BIM apparaît pourtant comme un outil révolutionnaire dans le domaine de la construction, pour mieux travailler ensemble et faciliter la gestion des interfaces. La Commission Innovation de l'Union des Métalliers participe activement à ces travaux transversaux.

Activité des commissions de l'Union Innovations, Evolutions et Perspectives

Commission Economique

Le contexte économique général a un effet de plus en plus important sur l'activité des métalliers. La fluctuation des prix des matières premières, l'impact de la réduction des délais de paiement fournisseurs, les index BT... sont des variables qui ont une influence forte sur l'économie des entreprises et qui doivent faire l'objet d'un traitement spécifique. De même, les qualifications Qualibat ont une sérieuse incidence sur l'activité des métalliers et

doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

La Commission Economique a donc été créée fin 2011 afin d'avoir une approche pragmatique de ces sujets et de travailler sur des projets à plus long terme susceptibles d'accompagner les métalliers dans leur organisation et l'adaptation nécessaire aux nouvelles contraintes économiques.

Objectifs

- Assurer une veille sur les fluctuations des indices, index, prix ayant une influence directe sur l'activité économique des entreprises de métallerie
- Assurer les relations avec les instances économiques des partenaires: FFB, QUALIBAT, ConstruirAcier...

Axes spécifiques 2015/2016

- Mutualisation des achats
- Simplification des dossiers Qualibat

Organigramme

Président : Franck PERRAUD

Membres de la Commission : Frédéric CARRÉ,
Laurent GASSE, Monique IOVINI, Philippe LESUEUR

QUALIBAT



L'une des missions que s'est vu confier la Commission Economique de l'Union concerne les qualifications Qualibat en métallerie. En effet, de nombreuses remontées sont parvenues à l'Union en provenance des sections départementales et régionales de métallerie faisant état de dysfonctionnements dans l'attribution et le suivi des qualifications Qualibat.

Pour répondre à ces difficultés, un groupe de travail s'est constitué sur le sujet avec un double objectif : s'assurer, d'une part, que les qualifications sont attribuées avec justice et, d'autre part, qu'elles sont conformes à la réalité actuelle des métiers de la métallerie.

Il a ainsi été décidé d'entreprendre un travail de réécriture de ces qualifications, en lien avec la FFB et Qualibat, afin de répondre à ces deux objectifs et de redonner leurs lettres de noblesse aux qualifications métier.

Une première étape a été franchie en 2014 sur la révision de la nomenclature Qualibat. Ainsi, la Commission nomenclature de Qualibat a accepté les propositions de l'Union et depuis le 1er juin 2014 les nouvelles qualifications 441 « travaux de métallerie » sont applicables.

Outre une évolution du chapeau de la spécialité 441, qui détaille maintenant les différents ouvrages qui en relèvent, la nouvelle définition des qualifications 4411, 4412 et 4413 permet de mieux identifier les périmètres de compétences des entreprises, ainsi

que les critères de hiérarchisation entre les niveaux de technicité des qualifications. Leur attribution reste de la compétence des commissions siégeant à l'échelon départemental.

Les exigences complémentaires des qualifications 4411, 4412 et 4413 ont également fait l'objet d'un toilettage, notamment en précisant les moyens de production dont l'entreprise dispose (matériel, atelier à partir de la 4412) ainsi que des éléments de contrôle spécifique (PV de réception de chantier à partir de la 4412, notes de calcul et plans de chantier réalisés par le BET interne pour la 4413).

Suite à cette première action, la Commission s'est donné comme objectif de travailler sur la simplification du nombre de dossiers à remplir pour les qualifications de métallerie. Un recensement du nombre de qualifications qu'un métallier pourrait avoir a été réalisé et une réflexion est en cours avec la FFB et QUALIBAT afin de réduire le nombre d'audit et de simplifier les dossiers qui pourraient être communs à plusieurs qualifications.

INDEX BT

La question des index BT a toujours été un sujet sensible et c'est au sein de la Commission Economique que cette question cruciale est traitée.

Alors que la Commission travaillait depuis plusieurs mois sur une proposition de refonte de cet index, les choses se sont accélérées suite à la reprise en main des index BT par l'INSEE en février 2014. Les index étaient auparavant calculés par la FFB et les propositions de l'INSEE étaient sensiblement différentes entre les deux

organisations. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu entre août et décembre 2014 afin qu'un consensus soit trouvé pour l'ensemble des index.

Les propositions de l'Union des Métalliers sur les nouvelles pondérations à appliquer ont été présentées à l'INSEE lors d'une réunion qui s'est tenue le 7 octobre 2014. Ces propositions consistent d'une part à ajuster les postes « Matériaux / Salaires & charges / Matériel / Transports / Energie / Frais divers » entre eux mais également à proposer un nouveau calcul du poste « Matériaux ».

Ce poste ne prenait en effet pas en compte l'aluminium, les vitrages et le thermolaquage alors qu'il considère à l'inverse les barres en laiton qui ne sont plus courantes dans l'activité de Métallerie.

A l'issue d'une ultime réunion en décembre 2014, les propositions de l'Union ont été validées par l'INSEE avec cependant quelques écarts mineurs (1% de différence sur certains postes). Le tableau ci-dessous résume les différentes postes passés et actuels de l'indice dans sa globalité et pour le poste matériaux.

Evolution de la composition de l'index BT42 «Menuiserie en acier et serrurerie»

	Salaires et charges	Matériaux	Matériel	Transport	Energie	Frais divers	Déchets	Total
Ancien indice (FFB)	42	40	3	2	1	12	-	100
Proposition Union	46	44	2	3	2	3	-	100
Nouvel Indice (INSEE)	45	44	3	3	2	3	0	100

Evolution de la composition du poste «matériaux»

	Aciers ordinaires	Aluminium	Barres en laiton	Zinc	Vitrages	Thermolaquage	Total
Ancien indice (FFB)	33	-	4	3	-	-	40
Proposition Union	33	2	-	3	3	3	44
Nouvel Indice (INSEE)*	27	2	-	3	6	6	44

* les modifications apportées ont été demandées par l'Union des Métalliers (sous-estimation du poste vitrages et thermolaquage)



LES OUTILS DE COMMUNICATION DU **MÉTALLIER**

Afin d'assurer la meilleure diffusion de ses actions professionnelles, l'Union des Métalliers a mis en place un certain nombre d'outils de communication. Ces derniers permettent de s'assurer que les travaux sont bien connus des adhérents et que notre action syndicale profite réellement aux métalliers sur le terrain.

LE SITE INTERNET DES MÉTALLIERS



Devenu un outil de référence pour les adhérents Métalliers et les collaborateurs de la FFB, le site de l'Union des Métalliers www.metal-pro.org est un véritable puits d'information pour ses utilisateurs, de plus en plus fréquents sur la toile.

Ce site permet au grand public comme aux entreprises de métallerie de trouver en un seul lieu toute l'information et la documentation inhérentes à la métallerie et à notre organisation professionnelle :

Toute l'Actualité de la profession !

Formations - Outils de promotion du métier - Publications techniques - Les Grands évènements - Les travaux en cours des commissions

Le site se divise en deux parties :

- **L'espace public** est principalement consacré à la présentation des actions de l'Union, de ses grands évènements, à la présentation du métier, des formations initiales, continues, de reconversion, avec un accent mis sur les parcours possibles et les carrières offertes aux métalliers dans les entreprises.
- **L'espace adhérent** permet de télécharger l'ensemble des publications de l'Union (brochures techniques, certains guides, études ...) et d'accéder aux travaux des commissions.

Le site www.metal-pro.org demeure un important moyen de communication avec les adhérents et les acteurs de la profession.

MÉTAL'NORMES : UN SITE DE RÉFÉRENCE INDISPENSABLE



Le site Metal'Normes est **LE site de référence technique** sur la Métallerie dans le bâtiment.

Cet outil, désormais accessible au public, a plus de 80 fiches de synthèse relatives aux principaux ouvrages de Métallerie ainsi qu'à 286 textes de référence (décrets, normes, DTU...).

Dix thèmes viennent répertorier ces fiches réparties en 6 ouvrages

courants de métallerie (Portes & Fenêtres, Garde-corps, Escaliers, Verrières & Façades vitrées, Charpentes, Portails & Automatismes) et 4 thèmes transversaux (Retard à l'effraction, Protection Incendie, Corrosion, Fixations).

Métal'Normes est aujourd'hui facile d'accès :

1. par un simple moteur de recherche, en tapant metalnormes, les premiers liens redirigent directement vers le site Métal'Normes ou vers le site de l'Union des Métalliers
2. via l'espace public du site de l'Union des Métalliers, dans l'arborescence principale
3. via l'espace adhérent, en cliquant sur le logo Métal'Normes

Métal'Normes est régulièrement mis à jour et ceci en fait un outil puissant et indispensable pour le professionnel Métallier, qui se doit de suivre les évolutions de la profession.

N'hésitez pas à consulter, enregistrer ou même imprimer les fiches du site Métal'Normes, à votre disposition et à disposition de vos collaborateurs.



ECHOS TECHNIQUES

Mensuelle ou bimestrielle, la newsletter de l'Union des Métalliers se modernise sous la forme d'échos techniques, liés au métier et à son actualité. Diffusée à l'ensemble des adhérents et des fédérations locales, les échos techniques de l'Union propose régulièrement ses rubriques Dossier spécial, Zoom sur, le Point. Com' et les Echos de la FFB, pour se tenir au courant des évolutions du métier.



PRESSBOOK DE L'UNION

Les guides de l'Union

Inox et Métallerie : Recommandations pour le choix, la mise en oeuvre et l'entretien

Répondant à un réel besoin de la profession, ce guide rassemble entre autre une présentation des différentes familles d'Inox, leurs caractéristiques mécaniques et leur performance anti corrosion, une aide à la prescription des nuances d'acier inoxydable selon l'environnement et l'utilisation de l'ouvrage, la fin des idées reçues sur ce matériau, les obligations réglementaires, des conseils dans la mise en oeuvre par étape de transformation dans l'atelier, un accompagnement dans le choix de la finition et de l'aspect de surface ou encore de précieux conseils sur l'entretien de l'acier inoxydable et la préservation de son état de surface.



Environnement, Sécurité, Qualité des ateliers de Métallerie

Ce guide permet d'explorer les différentes étapes et cheminements de la matière au sein d'un atelier de Métallerie et aborde les problématiques Environnement Sécurité Qualité des postes de stockage et débit des barres, tubes et profilés, de coupe et découpe...

Des chapitres spécifiques viennent compléter cet ouvrage comme la gestion des flux dans l'atelier, la gestion des déchets et des produits chimiques, la protection des opérateurs et des machines, la réglementation ICPE...

Conçu selon le modèle de 100 questions – 100 réponses, ce guide est un outil de réflexion destiné à accompagner les Métalliers.



Comment faire des escaliers ?

Révisé en 2012, ce guide se veut désormais pratique, complet et à jour au niveau réglementaire. On y trouve comment concevoir tous types d'escaliers (droits, hélicoïdaux, balancé...) dans tous types de bâtiments (neufs et existants avec les réglementations à suivre et les normes en vigueur). Un chapitre est tout spécialement dédié aux conseils de mise en oeuvre et un autre consacré au dimensionnement des escaliers, pour une conception et une fabrication mieux maîtrisées.



Comment faire des garde-corps ?

Ce guide fournit toutes les informations nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre des garde-corps quel que soit leur lieu d'installation (habitation, bureaux, commerces, locaux industriels...). On y définit d'une part les dispositions géométriques applicables et d'autre part, une méthode de dimensionnement des éléments structuraux (montants, platines...)



Rendre accessibles les ouvrages de Métallerie

Ce guide synthétise en un seul document l'ensemble des informations utiles pour concevoir tout type d'ouvrage (rampe d'accès, escalier, main-courante, porte d'entrée, portail...) en conformité avec la réglementation accessibilité. On y retrouve ainsi l'ensemble des exigences et recommandations applicables aux ouvrages courants de métallerie en fonction de leurs lieux d'installations (établissement recevant du public, bâtiment d'habitation collectif ou maison individuelle).



Les fixations en Métallerie

Divisé en deux parties, ce guide est destiné aux entreprises de métallerie et intéressera tant les bureaux d'études que les personnels chargés de la mise en oeuvre. La première partie vise à améliorer leur connaissance de l'environnement des chevilles et des précautions à prendre pour une utilisation efficace et sécurisée. La seconde partie propose, à partir du calcul de 280 cas, plus de 1 000 solutions de chevilles.



La mise en œuvre des chevilles de fixation

Divisé en deux parties, ce guide est destiné aux entreprises de métallerie et intéressera tant les bureaux d'études que les personnels chargés de la mise en œuvre. La première partie vise à améliorer leur connaissance de l'environnement des chevilles et des précautions à prendre pour une utilisation efficace et sécurisée. La seconde partie propose, à partir du calcul de 280 cas, plus de 1 000 solutions de chevilles.

La Métallerie Feu

Les ouvrages de Métallerie Feu jouent un rôle majeur dans la protection passive contre l'incendie. A ce titre, les portes et cloisons coupe-feu et pare-flammes fabriquées par les Métalliers doivent répondre à des exigences strictes encadrées par un dispositif réglementaire précis. Ce document est une aide aux entreprises de Métallerie qui souhaitent mettre en place ou développer leur activité « feu ». Il comprend également des conseils pratiques à destination des Métalliers pour les aider à mettre en place les certifications Qualibat citées.

Finition de l'acier par laquage et thermolaquage

La mise en peinture des ouvrages nécessite un savoir-faire important. Bien que la plupart des entreprises de métallerie ne réalisent pas elles-mêmes la finition, il est nécessaire, ne serait-ce que pour rédiger les indications à fournir à l'applicateur, d'avoir une bonne connaissance des types de peinture et d'application, de leurs propriétés et des précautions à prendre en compte pour un résultat de qualité. Ce guide accompagne l'entreprise dans la maîtrise des connaissances en ce domaine.

Le thermolaquage : conseils pratiques

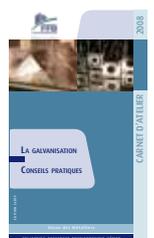
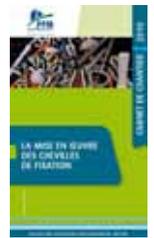
Destiné aux entreprises de métallerie et principalement à leur personnel d'atelier, ce carnet présente les précautions à prendre en compte et rappelle à chaque étape l'origine des défauts constatés, les règles de base à respecter et les solutions préconisées en bureau d'études ou en atelier. Il prend en compte la conception de l'ouvrage, le choix des matériaux, la fabrication de la pièce ou encore les conditions logistiques avant et après thermolaquage, facteurs indispensables à l'obtention d'un revêtement esthétique et de qualité.

La protection de l'acier par le zinc

La corrosion constitue le principal ennemi du métal. Pour faire le point sur la façon d'obtenir une protection efficace des ouvrages, ce guide décline les différents procédés anticorrosion existants, de la galvanisation à chaud à l'électrozingage en passant par la métallisation, en faisant valoir à la fois leurs atouts et les contraintes de leur application. Destiné aux entreprises de métallerie, il est également une référence pour les bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage et les architectes.

La galvanisation : conseils pratiques

Ce carnet d'atelier synthétise un ensemble de conseils destinés aux entreprises de métallerie et à leur personnel d'atelier. Il présente les précautions à prendre en compte pour éviter les défauts de galvanisation et obtenir une protection de qualité. Du choix des aciers à la retouche des pièces après galvanisation, les bonnes pratiques sont présentées de manière chronologique et s'organisent en 13 fiches thématiques. Chacune d'entre elles rappelle l'origine des défauts constatés, les règles de base à respecter et les solutions préconisées en bureau d'études ou en atelier.



Conception et installation des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels

Ce guide intègre les dispositions de la norme européenne NF EN 13241-1, de la réglementation française et des directives européennes. Il est divisé en trois volumes. Le 1er volume présente l'ensemble des textes normatifs et réglementaires. Le 2^{ème} volume traite exclusivement des portes industrielles, commerciales ou de garage. Il présente des synthèses des exigences applicables en fonction du type de portes, du type de commande et du lieu d'installation. Le 3^{ème} volume est similaire au second appliqué aux cas des portails.



L'analyse du risque de malveillance

En collaboration avec le CEBTP, l'Union a réalisé le deuxième volet du guide « Sécurité à l'effraction », sous forme de questionnaires portant sur l'analyse du risque malveillance. L'analyse a pour but d'évaluer, d'une manière objective, les risques liés au vol et aux autres actes de malveillance dont une habitation pourrait faire l'objet. Elle se décompose en deux parties : une analyse de la gravité potentielle (étude des conséquences redoutées) et une analyse du danger potentiel (étude de la construction, de l'environnement...).



LES BROCHURES DE L'UNION

Téléchargeables sur le site de l'Union des Métalliers
www.metal-pro.org.

Technique

- Comment bien réceptionner le support ?
- Les FDES pour les métalliers
- Métallerie et photovoltaïque
- Mention Reconnu Grenelle Environnement
- La RT 2012 pour les métalliers
- Les caractéristiques des fenêtres, des fermetures et des stores dans la RT 2012
- Métallerie et construction durable + 7 feuillets :
- Les grands principes de la démarche HQE
- Les attentes du marché
- Les avantages de l'acier
- Les arguments de l'aluminium
- Le choix de l'inox
- L'impact environnemental de la galvanisation
- L'impact environnemental du thermo laquage
- Métal' Normes : mode d'emploi
- Métallerie et accessibilité en ERP, habitations et lieux de travail
- Marquage CE des portes et fenêtres
- Certification Qualibat Métallerie Feu

- Tenue aux chocs des éléments verriers de garde-corps (Synthèse et rapport complet)
- Garde-corps industriels, un nouveau référentiel
- Mémoire technique : comment le constituer ?
- Application de la norme EN 1090
- Mise en accessibilité des ERP existants
- Fiches d'entretien et de maintenance des ouvrages et des matériaux
- Contrat de maintenance type
- Le BIM pour les Métalliers

Formation

- Se former au métier du métal dans le bâtiment – 21 fiches régionales
- Le catalogue en ligne de la formation continue en métallerie

Economique

- Structure et perspectives des marchés de la métallerie
- L'abécédaire de la trésorerie des métalliers
- Innovation et Prospective
- La revue de contrat



CONCLUSION

La lecture de ce rapport d'activité vous a montré à quel point cette année fut à nouveau riche en actions menées que ce soit sur le plan technique, la défense du métier et sa promotion vis-à-vis des donneurs d'ordre.

Il nous faut désormais accélérer notre activité et accentuer nos efforts pour que les actions menées et les outils d'accompagnement développés puissent en effet être utilisés à plein par les adhérents de l'Union. Car nous devons malheureusement constater que malgré la qualité des travaux réalisés, les professionnels de la métallerie ne sont que trop peu informés des services apportés par leur Union.

C'est notamment la raison pour laquelle je souhaite mettre en place au plus tôt des actions de formation visant spécifiquement les métalliers. La production de l'Union en outils d'accompagnement (guides, outils multimédia...) recèle en effet une richesse qu'il est nécessaire de transmettre directement aux premiers concernés : les métalliers et leurs collaborateurs. C'est un chantier qui me tient à cœur depuis de nombreux mois et que l'Union – à travers le Groupe Métallerie auquel elle est rattachée – s'est donné les moyens d'accomplir.

J'espère ainsi que l'année 2015 sera l'opportunité de mettre en place ce projet. Comme pour l'ensemble des actions de l'Union, nous aurons besoin pour cela de l'implication des tous les métalliers qui s'investissent pour leur Union et auxquels je souhaite à nouveau rendre hommage.

Benoît LOISON



Président

